

TESTIFIRE XTR2 LITHIUM ION BATTERY

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SDS0101CA-FR

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

- 1.1 Identificateur de produit**
 Désignation Commerciale TESTIFIRE XTR2 Batterie lithium-ion
 Nom Commercial TESTIFIRE-BP-001, TESTIFIRE-BP-061 (Produit de batterie), TESTIFIRE-XTR2-001, TESTIFIRE-XTR2-061 (inclus comme batterie pour l'appareil)
 N° CAS Article.
 N° EINECS Article.
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
 Utilisation Identifiée Battery product.
 Utilisations Déconseillées Rien de connu.(Voir Rubrique:7)
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
 Identification de la société SDi, LLC, 3535 State Highway 66, Parkway 100 Building 6, Neptune, NJ 07753, USA
 Téléphone (732) 751 9266
 Fax (732) 751 9241
 Email sales@sdifire.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence**
 Info Trac 1-800-535-5053
- 1.5 Détails du fabricant**
 Identification de la société Detectortesters (No Climb Products Ltd), Edison House, 163 Dixons Hill Road, Welham Green, Hertfordshire AL9 7JE, United Kingdom.
 Téléphone +44 (0) 1707 282760
 Fax +44 (0) 1707 282777
 Email SDS@detectortesters.com

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange**
 Classification WHMIS Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement. La batterie est une unité scellée et les ingrédients présents ne présentent donc aucun potentiel de danger, sauf dans une situation où la batterie a été violée ou démontée.
- 2.2 Éléments d'étiquetage**
 Pictogramme(s) de Danger Aucun.
 Mention(s) d'Avertissement Aucun.
 Mention(s) de Danger Aucun.
 Conseil(s) de Prudence Aucun.
- 2.3 Autres dangers** Aucun.
- 2.4 Autres informations** Il n'y a aucun danger lorsque les mesures de manipulation et de stockage sont respectées. En cas de dommages cellulaires, une éventuelle libération de substances dangereuses et un mélange gazeux spontanément inflammable peuvent être libérés. Le contenu de la batterie ne doit pas entrer en contact avec de l'eau. Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les réglementations relatives aux substances ne sont pas applicables, car les piles ou batteries sont des articles selon les définitions correspondantes. Les produits chimiques sont contenus dans une boîte métallique scellée, le risque d'exposition uniquement si la cellule/batterie est soumise à des abus mécaniques ou électriques. Les produits chimiques suivants sont répertoriés à titre informatif uniquement.

3.2 Mélanges

Composants Dangereux	Formule moléculaire	%W/W	N° CAS
Oxyde de métal de transition au lithium	Li_xMO_2	37.2%	182442-95-1
Charbon (graphite)	C	21.0%	7782-42-5
Aluminium	Al	3.27%	7429-90-5



Specialized Fire Products

TESTIFIRE XTR2 LITHIUM ION BATTERY

Cuivre	Cu	7.69%	7440-50-8
Acier (boîte)	Fe	13.53%	7439-89-6
Électrolyte	C ₃ H ₄ O ₃	10.67%	96-49-1
	C ₄ H ₈ O ₃		623-53-0
	C ₃ H ₆ O ₃		616-38-6
	F ₆ LiP		21324-40-3
Autres		6.54%	Informations exclusives

Les informations d'étiquetage du SGH de l'ONU ne sont pas fournies dans cette section car les batteries sont des articles et sont donc exemptées des exigences d'étiquetage du SGH de l'ONU.

3.3 Autres informations

Non applicable.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation	Unlikely route of exposure. Fuite d'électrolyte: Transporter immédiatement la victime hors de la zone contaminée. Requérir le secours d'un médecin.
Contact avec la Peau	Voie d'exposition peu probable. Fuite d'électrolyte: Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
Contact avec les yeux	Voie d'exposition peu probable. Fuite d'électrolyte: Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir le secours d'un médecin.
Ingestion	Voie d'exposition peu probable. Fuite d'électrolyte: Faire boire beaucoup d'eau à la victime. Ne pas faire vomir. Requérir le secours d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué.
Fuite d'électrolyte Peut causer des effets graves aux yeux et à la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés De préférence, éteindre l'incendie avec de la poudre chimique, du sable ou de l'anhydride carbonique.
Moyens d'extinction inappropriés De l'eau, Eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les produits de décomposition dangereux comprennent : acide fluorhydrique (au contact de l'eau), fluorure d'hydrogène (HF), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Wear NIOSH approved SCBA & full protective equipment Si possible, retirez la ou les cellules de la zone de lutte contre l'incendie. Si chauffée au-dessus de 125°C, la ou les cellules peuvent exploser/se dégazer. La cellule n'est pas inflammable mais la matière organique interne brûlera si la cellule est incinérée.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Le contenu chimique est scellé dans une boîte. Mais si la batterie est malmenée mécaniquement ou électriquement, son contenu peut s'échapper. Dans un tel cas, prenez les mesures détaillées ci-dessous.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Utiliser un EPI. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Eviter de respirer les fumées.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher la pénétration dans les égouts.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination.
6.4 Référence à d'autres sections	Consulter Aussi les Section: 8, 13

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

Lorsqu'elles sont utilisées correctement, les batteries lithium-ion constituent une source d'énergie sûre et fiable.

- | | |
|--|---|
| 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | Évitez les dommages mécaniques à la cellule. Ne pas ouvrir ni démonter.
Ne jetez pas les piles dans l'eau.
Conserver à l'écart des: Children
Éviter surchauffage.
Tenir éloigné de sources de chaleur ou d'ignition et de la lumière directe.
Ne modifiez pas les piles. |
| 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités | Ambiante.
Stable dans les conditions normales. |
| 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) | Eau
Produit de batterie. |

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- | | |
|---|---|
| 8.1 Paramètres de contrôle | Dans des conditions normales d'utilisation de la batterie, les composants internes ne présenteront aucun risque pour la santé ou l'environnement. |
| 8.2 Contrôles de l'exposition | |
| 8.2.1 Contrôles techniques appropriés | Non requis dans des conditions normales d'utilisation. |
| 8.2.2 Équipement personnel de protection | |
| Protection des yeux/du visage | Non requis normalement.
Fuite d'électrolyte: Porter un appareil de protection des yeux/du visage. |
|  | |
| Protection de la peau (Protection des mains/ Divers) | Non requis dans des conditions normales d'utilisation.
Fuite d'électrolyte: Porter des gants imperméables (NE374). |
|  | |
| Protection respiratoire | Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Fuite d'électrolyte: Porter un appareil respiratoire approprié. |
|  | |
| Dangers thermiques | Non applicable. |
| 8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement | Éviter le rejet dans l'environnement. |

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- | | |
|--|------------------|
| 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles | |
| Aspect | Solid. |
| Couleur | Not applicable. |
| Odeur | Odourless. |
| Seuil olfactif | Non applicable. |
| pH | Non déterminé. |
| Point de fusion/point de congélation | Non applicable. |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | Non applicable. |
| Point d'éclair | Non applicable. |
| Taux d'Evaporation | Non applicable. |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Non inflammable. |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | Non applicable. |
| Pression de vapeur | Non applicable. |
| Densité de vapeur | Non applicable. |
| Densité relative | Non applicable. |
| Solubilité(s) | Insoluble |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | Non applicable. |
| Température d'auto-inflammabilité | Non applicable. |



Specialized Fire Products

Température de décomposition
Viscosité Cinématique
Propriétés explosives
Propriétés comburantes

TESTIFIRE XTR2 LITHIUM ION BATTERY

Non applicable.
Non applicable.
Non explosif lorsqu'il est utilisé comme prévu.
Non oxydant lorsqu'il est utilisé comme prévu.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Les batteries utilisent une réaction chimique et, au fil du temps, leurs performances se détérioreront si elles sont stockées pendant une longue période sans être utilisées. Les batteries au lithium-ion sont contenues dans une boîte scellée et sont scellées pour éviter le rejet de produits chimiques dans des conditions normales d'utilisation.

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales. Avoid conditions in section 7
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.
10.4 Conditions à éviter	See section 7.
10.5 Matières incompatibles	Stable dans les conditions normales.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Aucuns produits de décomposition connus. when used as intended.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets nocifs peu probables dans les conditions normales de manipulation et d'utilisation. Les produits chimiques de la section 3 sont contenus dans une boîte scellée.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques	
Toxicité aiguë	Faible toxicité aiguë.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritante.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non sensibilisant pour la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
Cancérogénicité	Aucune preuve d'action cancérogène.
Toxicité pour la reproduction	Non attribué.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non classé.
Danger par aspiration	Non attribué.
11.2 Autres informations	Aucun.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Dans des conditions normales d'utilisation de la batterie, les composants internes ne présenteront aucun risque pour la santé ou l'environnement.
12.2 Persistance et dégradabilité	Non applicable.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Non applicable.
12.4 Mobilité dans le sol	Non applicable
12.5 Autres effets néfastes	Ne pas jeter le matériel déversé dans aucun système d'égouts publics.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales.
13.2 Autres informations	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Les cellules ouvertes doivent être traitées comme des déchets dangereux. NE PAS INCINÉRER ni soumettre la cellule de la batterie à des températures supérieures à 100°C/212°F.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU	UN 3480 (lorsqu'il est fourni sous la référence TESTIFIRE-BP-001 ou TESTIFIRE-BP-061) UN 3481 (lorsqu'il est fourni dans le cadre de TESTIFIRE-XTR2-001 ou TESTIFIRE-XTR2-061)
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Batteries lithium-ion (UN3480) Batteries lithium-ion remplies d'équipement (UN3481)



Specialized Fire Products

TESTIFIRE XTR2 LITHIUM ION BATTERY

14.3	Classe(s) de danger pour le transport	
	ADR	UN3480 et UN3481 ne sont PAS considérés comme dangereux en raison de leur conformité au SP188.
	IMDG	UN3480 et UN3481 ne sont PAS considérés comme dangereux en raison de leur conformité au SP188.
	IATA	UN 3480 (lorsqu'elles sont fournies sous la référence TESTIFIRE-BP-001 ou TESTIFIRE-BP-061) Batteries lithium-ion conformes à la section IB du PI965.
	DOT	UN3481 (lorsque fourni sous le nom TESTIFIRE-XTR2-001 ou TESTIFIRE-XTR2-061) Batteries lithium-ion conformes à la section II du PI966. DOT 49 CFR, sous-chapitre C, partie 171, partie 173.24, 173.24a et 173.185
14.4	Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5	Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les réglementations relatives aux substances ne sont pas applicables, car les piles ou batteries sont des articles selon les définitions correspondantes.

15.1.1	ONU (Nations Unies)	Recommandations sur le Règlement type sur le transport des marchandises dangereuses, 7e édition révisée, New York et Genève 2019, Amendement 1, 2021.
15.1.2	OACI (Organisation de l'aviation civile internationale)	Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien de marchandises dangereuses 2023-2024.
15.1.3	IATA (Organisation du transport aérien international)	Règlement sur les marchandises dangereuses, 64e édition ; En vigueur le 1er janvier 2023.
15.1.4	ADR/RID 2023	
15.1.5	OMI (Organisation Maritime Internationale)	Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG), édition 2023 (amendement 41/22).

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

Etats (Unis)

NFPA		HMIS	
Santé	0	Santé	0
Feu	1	Inflammabilité	1
Instabilité	0	Risques physiques	0

LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
OSPAR	Conventions d'Oslo et de Paris
OSHA	Administration de la sécurité et de la santé au travail
NFPA	Association nationale de protection contre les incendies
HMIS	Hazardous Material Information System
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
VOC	Composé organique volatil

Dégagements de responsabilité

Les informations sont données en toute bonne foi et sont basées sur les meilleures connaissances de SDi et de ses conseillers. Toutefois leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité ne peuvent être garanties. No Climb Products Ltd. décline toute responsabilité en cas de pertes ou de dommages résultant de l'utilisation de ces informations. Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de la société et de ses conseillers, nous déclinons toute responsabilité en cas de pertes ou dommages résultant de l'utilisation du produit à des fins autres que pour lesquelles il est destiné.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.